



SOUTIEN A ANTHONY SMITH ON CONTINUE !

En effet, pour rappel, le 15 Avril dernier, un inspecteur du travail de notre département s'est vu notifier par sa hiérarchie une mise à pied, au motif d'un dépôt au tribunal d'un référé pour faire respecter la sécurité de salariés, ceci en pleine crise pandémique.

Pénicaud, Notter et Avril ne respectent pas les prérogatives et le rôle de l'inspection du travail qui sont d'assurer la protection et la sécurité au travail.

Depuis le début de cette affaire rocambolesque, ce sont plus de 160 000 signatures qui ont soutenu la pétition en ligne, ce sont de nombreux rassemblements qui ont été organisés devant les Direcctes à l'échelle nationale et dans la Mame, ce sont aussi de nombreuses personnalités, syndicales, associatives, politiques, culturelles, artistiques et d'horizons divers qui ont exprimé leur soutien à Anthony SMITH.

Le Ministère du travail est resté lourdement silencieux pendant des semaines, pour finalement convoquer Anthony SMITH à un conseil de discipline le Mardi 21 juillet 2020 à 14 H.

Nous continuerons donc à le soutenir ce jour-là et après si nécessaire.

Sur le fond, une sanction à son encontre remettrait en cause le rôle de protection des travailleurs de la part de l'Inspection du travail, sans compter que l'objectif est de mettre au pas l'ensemble des inspecteurs du travail. **CE N'EST PAS ACCEPTABLE !**

Des rassemblements seront organisés dans les territoires devant les Direcctes, des délégations pourront se rendre devant le Ministère du Travail (14 avenue Duquesne - PARIS 7e) le

MARDI 21 JUILLET 2020 À PARTIR DE 12H30.

Les modalités d'organisation vous parviendront très prochainement, en attendant tenez-vous prêts pour exiger la réintégration de Anthony Smith sans aucune sanction.

On n'a rien lâché, on ne lâchera rien, ni le 21 juillet, ni après.

